
Politique municipale
jeunesse

AGIR
AUJOURD'HUI
pour influencer l'avenir!

Granby
Ville rayonnante





REMERCIEMENTS

À l’instar de ses différentes politiques, la Ville de Granby a pu compter sur la contribution de personnes de sa communauté qui ont partagé expérience, expertise et passion pour l’élaboration de cette politique municipale jeunesse. À cet égard, la Ville souhaite remercier :

- Les membres du comité de pilotage de la politique jeunesse.

- Les membres du comité jeunesse ainsi que les nombreux jeunes citoyens et citoyennes qui ont participé aux consultations publiques. Leur contribution a permis de préparer une politique en lien direct avec leurs attentes.

- Les différents acteurs et actrices du milieu qui ont contribué à la collecte d’informations et à leur validation pour l’élaboration du portrait-diagnostic.

- **Amélie Laroche**, consultante, et **Mélody Poulin**, coordonnatrice jeunesse de Vie culturelle et communautaire de Granby, pour leur contribution à la rédaction de la politique, du plan d’action et du portrait-diagnostic.





MOT DU MAIRE

Susciter une plus grande participation chez les jeunes. Aller les chercher et mettre en place des initiatives qui favorisent leur épanouissement et l'émergence de leur plein potentiel. Voilà tout simplement, en quelques mots, l'objectif derrière cette politique jeunesse qui a été élaborée en ayant à l'esprit leurs besoins, leurs préoccupations et leur réalité.

Parce que nous croyons qu'une communication efficace avec nos jeunes, en leur offrant davantage d'occasions de s'exprimer, de créer, de contribuer et de s'impliquer dans la communauté, est la clé pour assurer une relève allumée, qualifiée et engagée.

Pascal Bonin
Maire

« *Nous ne pouvons pas toujours préparer le futur pour nos jeunes, mais nous pouvons préparer nos jeunes pour le futur !* »

Traduction libre d'une citation de Franklin D. Roosevelt

1. PRÉAMBULE

1.1 Mise en contexte

La Ville de Granby dispose d'une politique familiale depuis 2006. Cette politique aborde bien sûr la thématique jeunesse sans toutefois s'y attarder de façon spécifique. En 2016, soucieux d'offrir un milieu de vie stimulant aux jeunes de Granby, le maire de la Ville, M. Pascal Bonin a confié aux membres du conseil municipal Julie Bourdon et Éric Duchesneau le mandat d'élaborer une politique jeunesse.

Cette politique confirme la volonté de la Ville de reconnaître et de considérer les jeunes à part entière. La politique sera porteuse d'un message sans équivoque à ses jeunes : ***Granby est une ville pour eux, qui pense à eux, qui est fière d'eux et qui agit avec eux.***

Différentes consultations, réalisées en 2016 auprès des jeunes, et la collecte de données empiriques du milieu ont permis de dresser un portrait-diagnostic de leur réalité et de leurs besoins, ce qui a permis de poser les fondements de la politique jeunesse de la Ville de Granby.

1.2 Vision et aspirations de la Ville de Granby

Vision: « Granby, naturelle et audacieuse dans son expérience humaine ».

Les aspirations :

- Être une communauté en santé.
- Avoir une communauté activement engagée dans son milieu.
- Placer les milieux naturels au cœur du mieux-être de la collectivité.
- Faire de la diversité une source de richesse.
- Oser, avec les employés, être une organisation enviée.
- Créer de la valeur par la synergie des pôles économique, social, environnemental et du savoir.

1.3 Rôles de la Ville dans la mise en œuvre de la politique

La démarche d'élaboration de la politique jeunesse a été initiée par la Ville et relève de sa responsabilité. Par l'adoption d'une politique jeunesse, la Ville s'engage à intégrer les besoins et les préoccupations des jeunes à l'intérieur de sa culture organisationnelle.

Pour le suivi de sa politique jeunesse et la mise en œuvre de son plan d'action, la Ville peut être appelée à jouer différents rôles relevant de ses responsabilités et de ses compétences. De façon générale, on reconnaît à une Ville les quatre rôles suivants :

- Elle peut intervenir comme **leader**, soit en instaurant une activité, soit en assumant la responsabilité et la coordination d'actions et de mesures.
- Elle peut intervenir comme **partenaire** avec d'autres intervenantes et intervenants locaux en participant à la mise en œuvre d'actions ou de mesures.
- Elle peut intervenir en tant que **facilitatrice** en mettant à contribution ses propres ressources pour renforcer l'intervention d'organismes ou de regroupements d'organismes communautaires qui évoluent auprès des jeunes.
- Elle peut également intervenir en tant qu'**ambassadrice** en représentant les intérêts des jeunes auprès des autres paliers de gouvernement, des entreprises privées et de tout autre organisme pertinent.

La politique jeunesse s'inscrira en continuité et en cohésion avec les autres politiques adoptées par la Ville.

1.4 Gouvernance

Le directeur du Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire a été désigné responsable de l'élaboration de la politique, alors que la coordination est assumée par l'organisme Vie culturelle et communautaire de Granby. Le conseil municipal désignera parmi ses membres une personne responsable du suivi de la politique jeunesse.

La Ville de Granby a privilégié la participation citoyenne et la concertation avec le milieu pour l'élaboration de sa politique jeunesse. À cet effet, deux comités ont été formés : un comité de pilotage et un comité jeunesse.



1.4.1 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage constitue un lieu de **concertation**, de **collaboration** et de **décision** entre ses membres, qui vise des **objectifs communs**, issus d'un diagnostic et d'un consensus à l'égard du choix des priorités du plan d'action. Les membres du comité se sont engagés à favoriser la collaboration intersectorielle, c'est-à-dire qu'ils adoptent une action concertée et partagent leurs connaissances et leurs ressources. Le rôle du comité sera également de s'assurer que les actions mises en place correspondent aux engagements émis par la municipalité. À la suite de l'adoption du plan d'action par le conseil municipal, il verra au suivi de sa mise en œuvre.

La diversité des compétences des membres du comité de pilotage s'avère un atout important. Cela assure une complémentarité des connaissances, des enjeux et du milieu tout en facilitant la mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines.

Ce comité est composé de représentantes et de représentants de la Ville, d'organismes et de groupes nommés par la Ville. Les membres du comité sont connus dans leur milieu et doivent s'approprier l'information partagée durant les réunions du comité afin de communiquer à leur organisation respective l'évolution de la démarche.

Composition du comité de pilotage (une personne par organisme) :

- École secondaire L'Envolée
- École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc
- École secondaire de la Haute-Ville
- École secondaire du Verbe Divin
- Collège Mont-Sacré-Cœur
- Maison des jeunes de Granby La Barak
- CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- Granby Industriel
- Cégep de Granby
- Centre régional intégré de formation (CRIF)
- Carrefour Jeunesse Emploi des Cantons de l'Est
- Regroupement Jeunes en forme Haute-Yamaska
- Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY)

Le conseil municipal a nommé à l'automne 2016 les membres de ce comité. Les nominations pourront être révisées annuellement au départ de membres.





1.4.2 Le comité jeunesse

Afin de bien entendre les préoccupations des jeunes de Granby et de leur permettre d'interagir avec l'administration municipale, un comité jeunesse, les Jeunes Ambassadeurs de Granby (JAG), a été mis sur pied par la Ville. Ce comité rassemble des jeunes de différents milieux, de différents âges et qui vivent des réalités différentes.

Rôles du comité jeunesse :

- Conseiller la Ville, de façon régulière et continue, sur ses interventions pouvant avoir un impact sur la vie des jeunes.
- Mettre sur pied des projets exaltants qui encouragent la persévérance scolaire et qui améliorent la qualité de vie, l'environnement, le transport et la sécurité pour les jeunes de Granby.
- Encourager la participation active des jeunes aux activités de loisirs, à la vie culturelle et politique afin de faire de Granby une ville dynamique.
- Faire rayonner les jeunes d'ici comme une relève engagée et nécessaire auprès des médias et de la population.

Composition du comité jeunesse

Le comité jeunesse de Granby est composé d'un maximum de 18 membres :

- Deux représentantes ou représentants par école secondaire du territoire de la ville de Granby (dix membres au total);
- Trois étudiantes ou étudiants du cégep;
- Trois jeunes sur le marché du travail ou ayant terminé leurs études;
- Deux jeunes résidentes ou résidents de Granby étudiant à l'extérieur de la ville.

Le comité jeunesse est formé de manière à refléter la représentativité des hommes et des femmes ainsi que de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse granbyenne. Une campagne annuelle de recrutement est organisée afin de recueillir les candidatures des jeunes intéressés à faire partie de ce comité.

Les membres de ce comité ont été nommés par le conseil municipal à l'automne 2016.

2. LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE JEUNESSE

2.1 But

La politique jeunesse a pour but d'offrir aux jeunes Granbyennes et Granbyens de 14 à 29 ans un milieu de vie sain, sécuritaire, actif et dynamique afin de favoriser leur épanouissement et le développement de leur plein potentiel. La politique tient compte de leurs besoins, de leurs préoccupations et de leur réalité, tout en faisant appel à leur participation active comme principal levier.

Par sa politique jeunesse, la Ville de Granby souhaite établir une communication efficace avec ses jeunes afin de leur offrir davantage d'occasions de s'exprimer, de créer, de contribuer et de s'impliquer dans la communauté. Elle entend ainsi assurer le maintien et l'amélioration de l'offre de service répondant à leurs besoins afin de contribuer à l'émergence d'une relève granbyenne dynamique, en santé, qualifiée et engagée.

Fruit d'un travail de concertation entre la Ville et les intervenantes et intervenants du milieu, la politique misera sur :

- les différentes expertises des intervenantes et intervenants du milieu ;
- les lieux d'appartenance naturels des jeunes ;
- le succès d'actions réalisées auprès des jeunes à Granby ou ailleurs.

Enfin, la Ville de Granby souhaite, par sa politique jeunesse, poser les assises d'une ville attirante pour les jeunes adultes à la recherche d'un milieu de vie pour s'établir.

2.2 Principes directeurs

La politique jeunesse de la Ville de Granby s'adresse à l'ensemble des jeunes de 14 à 29 ans. Elle se veut inclusive et plurielle. Une politique municipale tient compte notamment de facteurs variables comme le genre, l'âge, le statut socioéconomique ou l'occupation principale.

Les principes directeurs suivants guideront les choix et les actions découlant de cette politique :

- L'**intégration** afin de valoriser les jeunes et de les reconnaître comme des citoyens et citoyennes à part entière;
- La **participation sociale** afin que les jeunes aient la chance de mettre à profit leurs compétences au service de la collectivité;





- L'**autonomie** afin que les jeunes puissent continuer à se réaliser avec fierté;
- La **concertation** entre les acteurs et actrices du milieu afin de reconnaître et de mettre à profit les diverses expertises;
- La **modernité** afin d'offrir des services en lien avec les besoins actuels des jeunes;
- Le **développement durable** afin de répondre à une préoccupation importante des jeunes.

2.3 Objectifs généraux

La politique jeunesse constitue un outil de travail axé sur l'amélioration de la qualité de vie des jeunes Granbyennes et Granbyens. Pour ce faire, la politique poursuivra les objectifs généraux suivants :

- Favoriser l'**accessibilité** des jeunes aux services, au transport, aux installations et aux activités de la Ville.
- Assurer une **communication** (entre la Ville et ses jeunes) efficace et adaptée aux attentes des jeunes.
- Offrir un milieu de vie **sécuritaire** pour tous les jeunes.
- Développer un sentiment de **fierté** d'être Granbyenne ou Granbyen.
- Encourager la **citoyenneté** active des jeunes.

2.4 Champs de compétence

Dans le cadre de cette politique jeunesse, les différents services de la Ville de Granby travaillent de façon transversale autour d'un objectif commun : la jeunesse. En effet, les structures et les services municipaux soutiennent la politique jeunesse en contribuant au déploiement et à la réalisation du plan d'action, à travers les divers champs de compétence de la municipalité. Cinq champs de compétence de la Ville sont plus particulièrement interpellés dans la mise en œuvre de la politique jeunesse :

- **Loisir et communauté** : Les loisirs constituent un élément incontournable d'un milieu de vie de qualité et d'une communauté dynamique. Par le loisir, la Ville de Granby peut stimuler le sentiment d'appartenance des jeunes et leur engagement au sein de leur collectivité.
- **Communication et reconnaissance** : La Ville de Granby veut s'assurer qu'elle utilise les moyens de communication adaptés à la réalité des jeunes. Une jeune personne bien informée participera davantage à des processus décisionnels, qui, conséquemment, deviendront plus démocratiques, plus inclusifs et plus adaptés. La

reconnaissance est la base du sentiment d'appartenance qui permet aux jeunes de forger leur estime sociale de soi. La Ville veut encourager les jeunes Granbyennes et Granbyens, valoriser leur singularité, leur implication et favoriser la démonstration de leur savoir-faire.

- **Transport et mobilité** : La Ville de Granby peut aménager le territoire de façon à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires des jeunes et ainsi contribuer à leur mobilité de manière efficace, bien intégrée au tissu urbain et en lien avec leurs besoins. Un environnement favorisant les déplacements accessibles et autonomes contribue notamment à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des jeunes.
- **Lieux, bâtiments et infrastructures publics** : Les environnements bâtis jouent un rôle important pour la participation sociale et la santé des jeunes. Des espaces extérieurs et des infrastructures adaptées aux besoins des jeunes inciteront ces derniers, à les utiliser et à en faire des milieux de vie attrayants. La Ville de Granby a l'ambition de créer des lieux publics qui rassemblent les jeunes et qui leur ressemblent.
- **Développement économique** : Une activité économique prospère est au cœur d'une ville dynamique et attirante pour les jeunes. En agissant afin de maintenir et de créer des emplois, la Ville de Granby s'assure d'avoir une économie variée et actuelle, ce qui renforce son attractivité auprès des jeunes à la recherche d'un endroit où s'établir.

2.5 Orientations

Avec sa *Politique québécoise de la jeunesse 2030*, dévoilée le 30 mars 2016, le gouvernement du Québec définit le cadre de son action en faveur des jeunes. Considérant que cette démarche provinciale vient appuyer et consolider celle réalisée localement à la Ville de Granby, il a été convenu de s'en inspirer afin d'augmenter la continuité, la cohésion et l'impact de nos actions auprès des jeunes.

La politique jeunesse de la Ville de Granby s'articulera donc autour de quatre orientations :

- Saines habitudes de vie.
- Persévérance scolaire et réussite éducative.
- Culture, vie communautaire et participation citoyenne.
- Travail, économie, entrepreneuriat et relève.

2.5.1 Saines habitudes de vie

Depuis plusieurs années, la question de l'adoption et du maintien de saines habitudes de vie est de plus en plus présente dans la société. Il s'est avéré en effet que de saines habitudes de vie ont non seulement un impact important sur la santé physique





et psychologique, le bien-être et le développement global des jeunes, mais aussi sur leur réussite éducative. La Ville de Granby considère que l'adoption de saines habitudes de vie dès le plus jeune âge constitue un moyen incontournable pour assurer la santé physique et mentale, ainsi que le bien-être des jeunes.

En ce sens, la Ville souhaite : 

1. Favoriser une bonne santé mentale chez les jeunes.
2. Augmenter la pratique de l'activité physique chez les jeunes.
3. Favoriser la pratique du transport actif.
4. Assurer un environnement sécuritaire pour tous les jeunes.
5. Favoriser la consommation d'aliments sains et nutritifs.

2.5.2 Persévérance scolaire et réussite éducative

L'école offre aux jeunes des outils et des moyens essentiels pour se développer, se qualifier, découvrir et mettre en valeur leurs aptitudes afin de favoriser une entrée réussie sur le marché du travail. L'environnement scolaire et parascolaire constitue également un endroit indispensable de socialisation permettant aux jeunes de bâtir leur future vie de citoyens et citoyennes sur des fondements cohérents. La Ville de Granby a à cœur de favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative et d'établir un pont entre l'étudiant ou l'étudiante, la ou le jeune professionnel et sa communauté.

 **En ce sens, la Ville souhaite contribuer à :**

1. Accroître la motivation des jeunes à l'école.
2. Améliorer l'accessibilité aux différents types d'établissements et de programmes scolaires.

2.5.3 Culture, vie communautaire et participation citoyenne

La Ville de Granby considère que la participation citoyenne et la prise de parole des jeunes sont essentielles à son essor. Les jeunes sont des citoyens et citoyennes à part entière. La Ville de Granby soutient que leur participation aux discussions collectives et à l'élaboration de solutions s'inscrit dans une démarche d'engagement face à la culture, à la communauté et à la société dans laquelle ils évoluent. L'engagement en faveur de la culture constitue une façon privilégiée de s'ouvrir sur le monde. La vie communautaire permet aux jeunes de développer des sentiments d'appartenance et de fierté, lesquels les inciteront à s'impliquer dans sa communauté.

En ce sens, la Ville souhaite :

1. Favoriser l'appropriation des différents volets de la culture par les jeunes.
2. Favoriser la participation des jeunes dans les actions et les décisions concernant leurs milieux de vie.
3. Établir une communication efficace entre les jeunes et la Ville.
4. Dynamiser la vie communautaire et urbaine.


2.5.4 Travail, économie, entrepreneuriat et relève

Pour réussir leur entrée dans la vie économique, les jeunes doivent être prêts à intégrer le marché du travail, et l'économie granbyenne doit elle-même être prête à les accueillir. Le premier emploi, la création d'une première entreprise ou la relève d'une entreprise existante constituent une étape essentielle dans le parcours menant à l'autonomie et à la pleine participation dans la société. En intégrant le marché du travail, les jeunes acquièrent la possibilité de gagner leur vie, tout en contribuant directement à la prospérité collective.



En ce sens, la Ville souhaite contribuer à :

1. Faciliter l'accès à l'emploi.
2. Soutenir l'intégration sur le marché du travail des jeunes ayant un cheminement particulier.
3. Encourager la création et la relève d'entreprise par les jeunes.



**ANNEXE A
FAITSSAILLANTS
DU PORTRAIT**

RÉSUMÉ DU PORTRAIT



➔ Granby :

- Ville centre de la MRC de La Haute-Yamaska (75 % de la population totale de 88 064 habitants et habitantes).
- Municipalité urbaine avec 415,3 habitants et habitantes au km².
- 67 288 habitants et habitantes (2017).
- À la limite est de la région administrative de la Montérégie.
- Dans la région touristique des Cantons-de-l'Est.
- Dans la région sociosanitaire de l'Estrie.
- Dans le réseau local de santé (RLS) de la Haute-Yamaska qui inclut aussi Bromont (MRC Brome-Missisquoi) et Saint-Paul-d'Abbotsford (MRC Rouville).

➔ Démographie :

- 11 405 jeunes entre 15 et 29 ans habitent à Granby¹.
- Les jeunes de 15 à 29 ans constituent 17,98 % de la population².
- Environ le quart des élèves du secondaire du RLS (Réseaux locaux de services) de la Haute-Yamaska ont consommé de la drogue dans la dernière année⁶.
- Environ 16 % des jeunes du secondaire ont été à la fois victimes et auteurs ou auteures de violence dans leurs relations amoureuses au cours des douze derniers mois⁷.
- Granby est l'une des 14 villes désignées par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion comme destination d'accueil pour les personnes réfugiées, et l'immigration représente 4,1 % de la population de l'agglomération.
- La population de Granby a une croissance légèrement au-dessus de la moyenne nationale (entre 2011 et 2016, 6,8 % vs 5,9 %).
- L'âge médian à Granby est plus élevé que la moyenne nationale (43,6 ans vs 41,9 ans).
- Selon les prédictions, le vieillissement le plus rapide de la population de la Montérégie aura lieu dans le RLS de la Haute-Yamaska.
- Granby comptait 17 850 familles en 2011, une augmentation de 5,8 % depuis 2006.
- 9 515 familles avec au moins un enfant à la maison (peu importe l'âge).

RÉPARTITION DES JEUNES PAR TRANCHE D'ÂGE À GRANBY 2011

Âge	Nombre		
15-19 ans	3 960	1 970	1 990
20-24 ans	3 825	1 845	1 975
25-29 ans	3 620	1 745	1 880
TOTAL	11 405	5 560 (48,75 %)	5 845 (51,25 %)





Logements : ←

- Équilibre précaire pour le taux de logements disponibles, particulièrement pour ceux de deux chambres ou plus.
- Moins de logements sociaux que dans 20 villes comparables.
- Quelque 29 % des ménages granbyens consacrent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger, comparativement à 23 % pour le Québec.

Économie : ←

- Moteur économique principal : secteur manufacturier.
- Plus d'emplois en fabrication dans la MRC que la moyenne de la Montérégie (26 % vs 14 %). Moins d'emplois en services que la moyenne de la Montérégie (65 % vs 77 %).
- 11 % de travailleurs et travailleuses autonomes en Haute-Yamaska, comparativement à 19 % dans Brome-Missisquoi.
- Le taux de personnes vivant sous le seuil du faible revenu en Haute-Yamaska est moins élevé qu'au Québec (9 % vs 12 %).
- Le revenu moyen des résidents et résidentes de la MRC de La Haute-Yamaska est moins élevé que ceux et celles de la Montérégie (44 570 \$ vs 52 285 \$).
- La plus forte proportion de population à faible revenu se situe dans les secteurs du centre-ville, parc Horner, centre sportif Léonard-Grondin et aréna/école l'Envolée.

Éducation : ←

- La population de la MRC ayant un diplôme d'études secondaires ou professionnelles est plus élevée qu'en Montérégie (46,4 % vs 40,1 %).
- La population de la MRC ayant un diplôme universitaire est moins élevée qu'en Montérégie (14 % vs 21 %).
- Le pourcentage de la population n'ayant aucun diplôme est plus élevé en Haute-Yamaska qu'en Montérégie (18,4 % vs 14,4 %).

Santé : ←

- La population de la Haute-Yamaska est moins active que la moyenne estrienne (38 % vs 32 % des adultes ne sont pas suffisamment actifs, 41 % vs 34 % pour les 18-49 ans.)
- 57 % de la population granbyenne a un surplus de poids ou est obèse (vs 55 % pour l'Estrie).
- 43 % de la population de Granby a au moins un diagnostic de ces maladies physiques : maladies cardiaques, hypertension, diabète ou obésité.
- Diminution de près de la moitié du temps passé à préparer les repas entre 1981 et 1998.
- Dans le RLS de la Haute-Yamaska, 26 % des élèves du secondaire sont suffisamment actifs, c'est-à-dire qu'ils font l'équivalent de 60 minutes et plus d'activité physique par jour.

- Dans le RLS de la Haute-Yamaska, près de la moitié des élèves mangent cinq portions de fruits et légumes par jour.
- On retrouve un haut pourcentage de jeunes dans les quartiers suivants : canton nord, école secondaire de la Haute-Ville, Autodrome Granby et parc industriel, canton ouest et milieu agricole, Mountain et Terres Miner et lac Boivin.
- La prévalence des troubles anxieux, de l'humeur ou de dépendance au Canada, se trouve chez la population âgée de 15 à 24 ans, principalement chez les femmes⁵.

Services :

- Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) :
 - ▶ Douze écoles primaires à Granby dont deux écoles primaires ont la cote huit sur dix de l'indice de faible revenu (Sainte-Famille et de l'Assomption);
 - ▶ Trois écoles secondaires à Granby;
 - ▶ Un centre de formation aux adultes;
 - ▶ Un centre régional intégré de formation.
- Deux écoles secondaires privées (28 % des étudiants et étudiantes sont de Granby).
- Une école primaire privée.
- Commission scolaire Eastern TownShip : une école primaire anglophone.
- Cégep de Granby.
- Un hôpital, trois CLSC, un point de service sage-femme, plusieurs groupes de médecins de famille (GMF) et cliniques publiques ou privées.



Les données statistiques présentées dans ce portrait sont issues des documents suivants :

CIUSSS de L'ESTRIE CHUS, Tableau de bord des communautés de l'Estrie (2^e édition), 2015.

STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population 2011, Ottawa, 2011.

DIRECTION de la SANTÉ PUBLIQUE de la MONTÉRÉGIE, Indicateurs de développement des communautés – Profil –communautés Granby, Décembre 2014.

AGENCE de la SANTÉ et des SERVICES SOCIAUX de la MONTÉRÉGIE, Périscope-Numéro 7- avril 2010

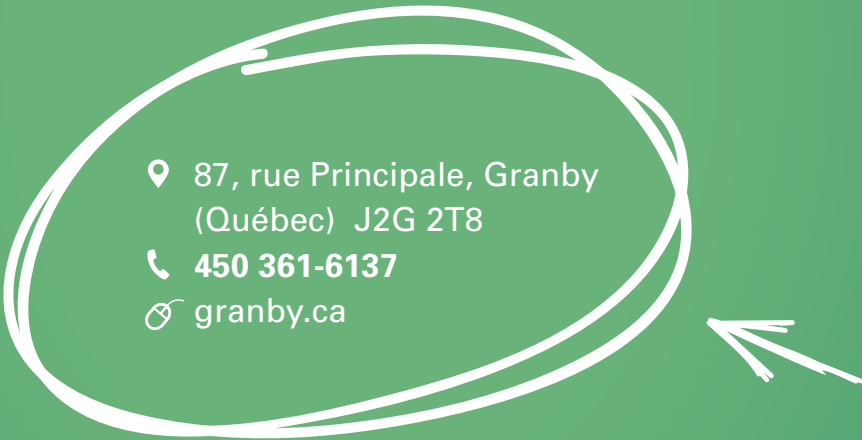
Commissaire à la santé et au bien-être, État de situation sur la santé mentale au Québec et réponse du système de santé et de services sociaux, 2012

DIRECTION de SANTÉ PUBLIQUE de la MONTÉRÉGIE, Portrait des jeunes du secondaire, RLS de la Haute-Yamaska, 2010-2011.

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 – Tome 2

Granby

Ville rayonnante



📍 87, rue Principale, Granby
(Québec) J2G 2T8
☎ 450 361-6137
🌐 granby.ca

Avec la participation de

Québec 

Politique municipale jeunesse
Adoptée le 5 juin 2017 # 2017-06-0546